

Programme de Formation Acquérir les Bases en Prévention du Risque Chimique

ELM FORMATION

Référence	Formation conforme aux obligations de prévention du risque chimique en entreprise (Articles L4121-1, L4121-2 du Code du travail — obligation de sécurité et évaluation des risques ; articles R4412-1 et suivants — mesures de prévention des risques chimiques ; règlements européens CLP (CE 1272/2008) et REACH (CE 1907/2006))
Version	Version 1 - Mise à jour le 31/08/2026
Organisme	ELM FORMATION 46 avenue de Rivesaltes - 66380 PIA SIRET : 94291413600018 NDA : 76660316966 Contact : contact@elm-formation.fr 06 03 49 30 22 Site : https://elm-formation.fr/

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques liés aux agents chimiques pour la sécurité et la santé des travailleurs : toxicité, agressivité, inflammabilité, effets à court et long terme.
- Lire une étiquette CLP et une fiche de données de sécurité (FDS) pour connaître les dangers réels d'un produit avant de le manipuler.
- Reconnaître les moyens de protection collective et individuelle adaptés, et les règles de base de la prévention (stockage, manipulation, suivi médical).
- Réagir efficacement en cas d'incident : déversement, projection cutanée ou oculaire, inhalation, ingestion.

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Accidents du travail et maladies professionnelles

- Statistiques nationales du risque chimique et poids des cancers professionnels
- Les principaux tableaux de maladies professionnelles chimiques
- Le phénomène de sous-déclaration

2 – Terminologie

- Agent chimique dangereux, notions de danger et de risque
- CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique), VLEP, voies de pénétration dans l'organisme
- Effets sur la santé, dose et durée d'exposition

3 – Les différents agents chimiques dangereux

- Les 9 pictogrammes de danger du règlement CLP
- Classes de danger physique et danger pour la santé
- Incompatibilités chimiques dangereuses

4 – Identification des agents chimiques : étiquetage et FDS

- Contenu réglementaire de l'étiquette CLP
- Mentions de danger (H) et conseils de prudence (P)

- La fiche de données de sécurité (FDS) et le règlement REACH

5 – Mesures de prévention du risque chimique

- Hiérarchie légale des mesures de prévention : suppression, substitution, protection collective, EPI
- Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) et ventilation
- Équipements de protection individuelle : respiratoire, mains, yeux, corps

6 – Règles de stockage et de manipulation, suivi médical

- Compatibilité de stockage et calcul du volume de rétention
- Règles de manipulation et de transvasement
- Suivi individuel renforcé et traçabilité des expositions aux CMR

7 – Conduite d'urgence

- Déversement, projection cutanée et oculaire
- Inhalation, ingestion, centres antipoison
- Équipements d'urgence obligatoires

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Toute personne ayant à manipuler, utiliser ou stocker des agents chimiques dangereux.
- Prérequis : comprendre et parler français.

DURÉE ET EFFECTIF

- Durée : 0.5 jour (4h)
- Effectif : de 4 à 12 participants.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation basée sur des apports théoriques, des exposés-échanges et une présentation du port des équipements de protection individuelle (masque, gants, lunettes, etc.).

Alternance de :

- Exposés théoriques et échanges
- Études de cas concrets
- Quiz de connaissances

Moyens pédagogiques :

- Supports visuels (PowerPoint, vidéoprojecteur)
- Fiches de cas pratiques, étiquettes CLP et fiches de données de sécurité (FDS) types
- Documentation réglementaire remise aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée à travers :

- Un questionnaire de connaissances (QCM) tout au long de la formation

ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les compétences acquises.
Grille d'évaluation individuelle complétée par le formateur.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par mail ou téléphone. / Délai moyen d'accès : 7 à 30 jours selon planning et effectif.

TARIFS

sur demande.
Cette formation peut, selon les cas, être prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO).

ACCESSIBILITÉ

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Une étude individuelle des besoins est réalisée avec le référent handicap : Axel MUNCH - contact@elm-formation.fr - 06 03 49 30 22.
- Une adaptation pédagogique et matérielle peut être proposée selon les besoins identifiés lors de l'entretien de positionnement.

PREUVE DE DIFFUSION PUBLIQUE

- Cette fiche programme est disponible sur le site <https://elm-formation.fr/> et/ou sur simple demande à contact@elm-formation.fr.